



## Convocation devant le JAF

-----  
Par leoman29

Bonjour,

Je suis convoqué devant le JAF du mans le 01/07 pour revalorisation de pension alimentaire, je n'ai reçu aucun justificatif de la partie adverse à ce jour.

Du fait de cette non communication, puis je faire reporter cette convocation avant que je me déplace au Mans, sachant que je suis d'Orléans

Si oui comment dois je faire et combien de jours avant?

Merci pour votre réponse